

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 26 septembre 2018**

Communication n° 24/09.2018

Objet: incitation à former des apprentis

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Soucieuses de favoriser l'insertion de nos élèves dans une voie de formation certifiante au sortir de la scolarité obligatoire, la direction de l'Etablissement Primaire et Secondaire de Saint-Prex et la Municipalité sont convaincues de la nécessité de revaloriser la voie professionnelle vis-à-vis du gymnase. Elles ont décidé de collaborer pour inciter les entreprises à accueillir des stagiaires et à former des apprentis, car trop de jeunes ne trouvent pas de places à leur sortie de l'école.

Pour atteindre cet objectif, un courrier conjoint sera adressé à toutes les sociétés implantées à Saint-Prex qui disposent d'une structure suffisante pour former des apprentis ou accueillir des stagiaires.

La formation en école des métiers ou en école professionnelle offre une large gamme de débouchés dans des domaines intéressants et variés.

Aussi, pour que nous puissions continuer d'offrir aux jeunes gens et aux jeunes filles une formation professionnelle de qualité garante d'une forte cohésion sociale, il importe que tous les acteurs impliqués puissent y participer pleinement: élèves, parents, école, autorités politiques et entreprises.

Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un effort de la part des entreprises, qui peut surcharger la conduite déjà compliquée d'une société. Nous adressons donc nos plus vifs remerciements à toutes celles et tous ceux, qui année après année, acceptent de prendre en stage ou en apprentissage les élèves issus de notre établissement ou d'autres.

La Municipalité

Saint-Prex, le 26 septembre 2018/AG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83